

SOMMAIRE

- **Retraites des patrons : après la promulgation... le coup du chapeau**
- **Journal l'Union : grève de 24 heures contre la stratégie opaque du groupe Hersant**
- **BNP Paribas : un suicide et deux tentatives en quelques semaines**
- **Organisation Internationale du Travail : fonctionnaires en mouvement mondial contre la précarité**
- **Emploi : l'hirondelle de l'intérim ne fait pas la reprise**
- **G20 : les syndicats attendent le respect des promesses sur l'emploi**
- **Hôpital Tenon : quatre infirmiers des urgences exercent leur droit de retrait**
- **CHU de Caen : préavis de grève pour l'emploi**
- **SNCF : rassemblement le 16 novembre notamment sur les retraites**
- **Aide Personnalisée au Logement : les syndicats étudiants s'opposent à la fin de la rétroactivité**

ÉDITO

FILLON 2 POUR FAIRE OUBLIER LES IMPASSES SOCIALES

C'est donc sans surprise que François Fillon se succède à lui-même à Matignon après un faux suspense entretenu depuis des mois à l'Élysée sur fond de contestation sociale contre la réforme des retraites. Parvenu au plus bas dans les sondages, l'exécutif n'a pas fait mystère de son ambition d'afficher une image plus sociale afin de ne pas totalement carboniser la candidature de Nicolas Sarkozy en 2012. Alors bien entendu, on va peser, jauger, parier et supputer entre les gages donnés à la droite la plus dure et les profils plus ou moins sensibles au social.

Ce dimanche, alors que François Fillon était annoncé Premier ministre, les éditorialistes de l'instant listaient les dossiers de la négociation sociale que le prochain gouvernement allait pousser. En commençant par les retraites complémentaires. C'est un peu vite oublier que ce dossier est déjà daté, puisque les négociations sur les accords régissant l'AGIRC et l'ARRCO s'ouvriront entre patronat et syndicats le 25 novembre. L'intervention de l'Élysée et de Matignon dans ces discussions ne pourrait avoir que deux buts. Le premier serait de faire croire qu'elles relèvent du gouvernement, ce qui n'est pas le cas et ne l'a jamais été. Le second serait de faire pression sur le calendrier comme l'a déjà fait Nicolas Sarkozy sur d'autres sujets tel que la reconnaissance de la pénibilité. Non pas pour contraindre le patronat à céder, mais au contraire pour empêcher la



mobilisation sociale. L'autre sujet serait l'emploi des seniors dont on sait quel vœu pieux il a toujours été. La réforme des retraites a en effet permis de mettre en lumière l'absurdité et l'injustice des mesures sur les bornes d'âge, dans un contexte qui prive d'emploi les salariés en fin de carrière. Elle a aussi mis au grand jour la question de l'emploi des jeunes que le recul de l'âge de la retraite et l'allongement de la durée de cotisation vont durablement écarter du marché du travail. La précipitation et l'accélération ont toujours été la marque de fabrique de Nicolas Sarkozy.

Cette fois, on peut dire que la précipitation à remanier son gouvernement a quelque chose à voir avec la volonté affichée par les organisations syndicales de « poursuivre la mobilisation dans l'unité en faisant du 23 novembre une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation par des actions multiformes. Ces actions doivent répondre aux préoccupations des salariés et permettre la participation du plus grand nombre ».

Par ailleurs, elles s'engagent à « participer activement à la journée d'action Européenne du 15 décembre pour s'opposer aux plans d'austérité qui se multiplient en Europe ». Il y a donc lieu de dire que l'Élysée, Matignon, comme le Medef n'en ont pas fini avec le dossier des retraites mais aussi avec toutes les questions revendicatives.

Retraites des patrons : après la promulgation... le coup du chapeau



L'encre du Mont-Blanc présidentiel sur la promulgation de la réforme des retraites n'était pas encore sèche mardi soir quand les sénateurs de la majorité ont adopté un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2011 qui allège le dispositif de taxation des retraites chapeau allouées à certains dirigeants d'entreprises. Lors du passage du texte à l'Assemblée nationale, le gouvernement a fait exonérer les petites rentes (inférieures à 300 euros par mois) de cette contribution. Les rentes inférieures à 300 euros par mois n'y seront pas assujetties et les rentes comprises entre 300 et 500 euros seront taxées à 7 %. Le Sénat a voté un amendement

rehaussant ces seuils de 300 à 500 euros et celui de 500 euros à 700 euros. Gonflés à bloc et décomplexés par la perspective d'un remaniement gouvernemental, sans doute ulcérés d'avoir été bousculés par des millions de manifestants contre la réforme des retraites, les sénateurs se sont vengés avec cet amendement qui de l'aveu même de Roselyne Bachelot va coûter 20 millions d'euros. Aux dernières nouvelles, Laurence Parisot n'a pas encore cru bon de brandir un énième code de bonne conduite pour siffler la fin de la récré...

Journal l'Union : grève de 24 heures contre la stratégie du groupe Hersant

A l'appel des syndicats SNJ et CGT, le personnel du journal l'Union a entamé vendredi une grève de 24 heures pour protester contre la « *stratégie opaque dans une situation de surendettement* » du Groupe Hersant Média (GHM), actionnaire principal du journal régional. Mais ce sont aussi les journaux L'Est Éclair, L'Aisne Nouvelle, Libération Champagne, L'Ardennais, qui sont imprimés par les rotatives du journal régional à Reims qui ont été touchés par cette grève.



BNP Paribas : un suicide et deux tentatives en quelques semaines



Une responsable de la déontologie chez BNP Paribas s'est suicidée fin octobre et deux autres salariées de la banque ont fait des tentatives dans le sud de la France, a indiqué lundi la CGT qui fait un lien avec le travail, tandis que la direction mène des enquêtes.

La responsable de la déontologie de BNP Paribas Épargne et Retraite Entreprises, âgée de 44 ans et mère de deux enfants, a mis fin à ses jours à son domicile dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 octobre, a précisé la CGT. D'après le syndicat, qui a interrogé ses anciens collègues et sa famille, « *elle ne se sentait pas bien en raison d'une surcharge de travail, pour laquelle elle réclamait de*

l'assistance et avait eu une altercation avec le directeur commercial dans la semaine précédente, qui l'avait menacée avec un club de golf ». Un comité d'hygiène et de sécurité, réclamé par la CGT, se tiendra le 17 novembre. En outre, deux salariées d'Aix-en-Provence et de Gap ont tenté de mettre fin à leurs jours courant octobre, dont au moins une en se défenestrant de son lieu de travail après un entretien avec son responsable hiérarchique, d'après la CGT, qui estime que « *la stratégie et le management de BNP Paribas sont gravement en cause* ». Les bons résultats financiers de la banque « *ont un prix très élevé* » et malgré les efforts pour faire évoluer le management, « *rien ne changera tant que les pratiques anciennes perdureront* », selon le syndicat dans un communiqué.

Organisation Internationale du Travail : fonctionnaires en mouvement mondial contre la précarité

L'agence de l'ONU chargée de promouvoir les droits sociaux a été touchée mercredi dernier par un mouvement de mobilisation contre les emplois précaires qui fleurissent en son sein. Dans un communiqué, le syndicat des salariés du Bureau International du Travail (BIT) demandent à l'organisation de « mettre en pratique ce qu'elle prêche dans le monde ».

« Alors que nous, le personnel et les chercheurs de l'OIT, écrivons et voyageons dans le monde entier pour promouvoir le dialogue comme réponse à la crise financière mondiale, ici (à l'OIT), chez nous, nos propres droits sont érodés », souligne le syndicat.

Entre 500 à 600 employés ont participé à une assemblée générale suite à l'échec des négociations avec la direction sur « l'usage inapproprié de contrats précaires » et d'abus dans les procédures de recrutement. Le syndicat a décidé de convoquer une réunion générale mercredi face au blocage de discussions avec le secrétariat de l'OIT sur ces questions. « Un certain nombre d'actions vont être menées, certains ont déjà voté la grève, d'autres auront des actions peut être moindres mais (...) cette action sera globale et mondiale », a déclaré la vice-présidente du syndicat, Catherine Comte.



Emploi : l'hirondelle de l'intérim ne fait pas la reprise



Selon une étude du ministère de l'Emploi publiée mercredi, les premiers mois de 2010 ont connu une « légère reprise » des embauches en CDI, une poursuite de la remontée de l'intérim ou encore une « timide reprise des démissions », autant de signes de « la légère amélioration de l'emploi ». De son côté, Pôle emploi note que l'emploi intérimaire a progressé en septembre de 3,4 % par rapport au mois précédent, concernant 632 200 personnes (+ 21 000 intérimaires). Dans toutes les catégories socioprofessionnelles l'intérim a progressé sur un an : + 25,1 % pour les ouvriers non qualifiés, + 24,1 % pour les ouvriers qualifiés, + 18,5 % pour les cadres et professions intermédiaires et + 14,2 % pour les employés.

G20 : les syndicats attendent le respect des promesses sur l'emploi

A l'occasion de la réunion du G20 à Séoul, la Confédération Syndicale Internationale (CSI) a demandé mercredi aux dirigeants du G20, réunis jeudi et vendredi en sommet à Séoul, de respecter leurs promesses en matière d'emploi. Le G20 avait promis lors du sommet de Pittsburgh aux États-Unis en octobre 2009 de mettre la création « d'emplois de qualité au cœur de la croissance », mais lors de leur dernier sommet à Toronto (juin 2010), « nous avons vu les dirigeants (du G20) faire marche arrière sur cette promesse », a déclaré mercredi devant la presse, Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.



Des promesses fortes avaient également été faites à Pittsburgh et lors du sommet de Londres en avril 2009 sur la régulation financière et le changement climatique. « Nous attendons toujours. Il n'y a pas de régulation financière vraiment significative », a-t-elle par exemple indiqué. « Donc, les syndicats et les représentants des travailleurs disent, c'est aujourd'hui le test : est-ce que les gouvernements vont remettre ces promesses au centre de leur communiqué (final) et est-ce qu'ils vont les mettre en oeuvre ? », a-t-elle ajouté.

Hôpital Tenon : quatre infirmiers des urgences exercent leur droit de retrait



Quatre infirmiers des urgences de l'hôpital Tenon à Paris ont exercé vendredi leur droit de retrait, estimant les effectifs insuffisants. Cette action qui reçoit le soutien du syndicat CGT de l'établissement révèle une situation très dégradée qui est à l'origine d'une grève depuis fin septembre (avec réquisition du personnel). Selon le syndicat CGT « cela fait un an que les personnels alertent l'hôpital sur le manque d'effectifs ». « Ils sont en état d'épuisement professionnel. Cette procédure du droit de retrait a permis que des discussions s'engagent avec la direction et des moyens supplémentaires ont été débloqués pour le week-end. Néanmoins samedi, plusieurs infirmières se sont mises en arrêt maladie et les équipes ont tourné avec des intérimaires ».

CHU de Caen : préavis de grève sur l'emploi

Les syndicats du CHU de Caen ont accusé mardi leur direction de faire perdre des recettes à l'hôpital, l'un des plus déficitaires de France, en raison de réductions d'effectifs dans le recouvrement et ont déploré un manque de visibilité sur les effectifs. L'intersyndicale a annoncé avoir quitté mardi le comité technique d'établissement et a déposé un préavis de grève pour le 16 novembre, en raison d'un manque d'information sur les projets de réductions de personnel. « La direction nous informe des suppressions de poste au dernier moment alors que n'importe quelle direction d'entreprise privée informe le CE de ses projets de suppressions » à l'avance, a affirmé Philippe Saint-Clair (CGT).



SNCF : rassemblements le 16 novembre notamment sur les retraites



CGT, Unsa, Sud-Rail de la SNCF appellent les cheminots à des rassemblements le 16 novembre devant le siège de l'entreprise et les directions régionales, sur les retraites et des questions internes dont l'emploi et les salaires.

En outre, par rapport aux « actions multiformes » programmées par les centrales syndicales le 23 novembre pour la défense des retraites, les fédérations de cheminots prévoient de s'inscrire dans cette journée. Elles se reverront pour décider de l'éventuel dépôt d'un préavis de grève ce jour-là.

Aide Personnalisée au Logement : les syndicats étudiants s'opposent à la fin de la rétroactivité

La plupart des organisations étudiantes, Unef, Fage, PDE et Sud étudiant, ont vigoureusement critiqué mardi la suppression de la rétroactivité de trois mois pour l'aide personnelle au logement (APL), votée fin octobre par l'Assemblée nationale afin de faire des économies. L'Unef dénonce « une nouvelle attaque contre le logement étudiant ». Cette disposition votée par l'Assemblée supprime la possibilité de verser les APL rétroactivement de trois mois pour les locataires effectuant leur demande après leur installation effective. « C'est 240 millions d'euros que le gouvernement souhaite ainsi économiser sur le dos des locataires les plus fragiles, à commencer par les étudiants », a commenté l'Unef.



À VOS AGENDAS !

« ÉTATS GÉNÉRAUX DES PROFESSIONS TECHNICIENNES »

reportés au jeudi 13 janvier 2011

(initialement prévus le 23 septembre 2010)

Supports UGICT :

60 ANS
À TAUX PLEIN
J'Y TIENS !



www.60ansatauxpleinjytiens.com

Campus
pour l'emploi

Les vidéos des 12 débats du **Campus pour l'emploi** à la fête de l'Humanité sont en ligne sur le site www.ugict.cgt.fr